



République Française
Département SEINE ET MARNE
Commune de Bourron Marlotte

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	17	22

Vote
A l'unanimité
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 3 Avril à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 19/03/2024 et affichés à la porte de la Mairie le 19/03/2024.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire, M. BALOUZAT Alain, M. BOUILLETTE Lionel, M. BRÉGERE-MAILLET Jean, Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude, M. BUIRON Alain, Mme CERCEAU Christelle, M. COLAS Christophe, M. DE FARIA CASTRO Custodio, Mme DUWEZ Nathalie, M. GANDON Jean-Charles, Mme GREMY Dominique, Mme HAMEL Catherine, Mme LOTT Myriam, Mme MOURICHON Véronique, Mme PAYAN Chantal, M. PETIT Yves

Excusé(s) ayant donné procuration : M. CAPOIS Guillaume à M. VALENTE Vitor, M. HAGARD Stéphane à M. COLAS Christophe, M. KECK Frédéric à Mme HAMEL Catherine, Mme LAVAUZELLE Laurence à Mme PAYAN Chantal, Mme PACTON Stéphanie à Mme LOTT Myriam

Excusé(s) : Mme SCHAPPACHER Karine

A été nommé(e) secrétaire : M. DE FARIA CASTRO Custodio

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE
Le : 05/04/2024
Et
Publication ou notification du :
05/04/2024

C2024_14 – Adoption du Budget Primitif 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération C2022_31 du 5 juillet 2022 portant adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023,

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal **décide** à l'unanimité, de voter le Budget Primitif 2024 qui est présenté en équilibre à **6 117 179,28 €**. Il s'articule de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 636 940,30 €	3 636 940,30 €
Section d'Investissement	2 480 238,98 €	2 480 238,98 €
TOTAL	6 117 179,28 €	6 117 179,28 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Secrétaire de séance,
Custodio DE FARIA CASTRO

A Bourron-Marlotte, le 04/04/2024

Le Maire,
Vitor VALENTE

